CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E58908** **VALABLE JUSQU'AU** **22/06/2027**

ÉDITÉ LE 22/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/02/1979

Raison sociale : GAETAN BUREAU CONSTRUCTION

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 15/12/2025

Capital : 180 000

9 RUE DE LA FAIENCERIE
17270 CLERAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Saintes 2000B00143

Siret : 314 924 176 00014

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5414907

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 117138873 Y 002

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 117138873 Y 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 06 17 43 75 16 **Fax :**

Portable : 06 17 43 75 16

Responsabilité légale :
BUREAU GAËTAN GÉRANT

Site Internet : http://www.gbc17.fr

E-mail : contact@gbc17.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 571 670 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	4	16/06/2026
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	5	14/05/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	5	23/06/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/06/2026 10:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E58908** **VALABLE JUSQU'AU** **22/06/2027**

ÉDITÉ LE **22/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/02/1979
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 15/12/2025
Capital : 180 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Saintes 2000B00143

Siret : **314 924 176 00014**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 5414907
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 117138873 Y 002
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 117138873 Y 002
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **GAETAN BUREAU CONSTRUCTION**

9 RUE DE LA FAIENCERIE
17270 CLERAC

Téléphone : 06 17 43 75 16 **Fax :**
Portable : 06 17 43 75 16

Site Internet : http://www.gbc17.fr
E-mail : contact@gbc17.fr

Responsabilité légale :
BUREAU GAËTAN GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	14/05/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	23/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	08/07/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/06/2026 10:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.